

AVIS PUBLIC

ENTRÉES EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2026, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

AO-723 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation temporaire de la voie publique pour la tenue d'événements spéciaux (AO-204)* ». L'objet du règlement vise à modifier les heures autorisées pour la tenue d'un événement spécial sur le territoire ainsi qu'à mettre à jour le règlement.

AO-726 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté nord de l'avenue Lajoie comprise entre les avenues Outremont et Stuart prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

AO-727 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier le sens de la circulation sur l'avenue Fairmount ainsi que certaines règles de stationnement sur les avenues Durocher et Fairmount selon le Plan de mobilité durable (PMD) de l'arrondissement d'Outremont.

AO-728 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier le sens de la circulation ainsi que certaines règles de stationnement sur les avenues Bloomfield et Saint-Viateur selon le Plan de mobilité durable (PMD) de l'arrondissement d'Outremont.

Montréal, ce 14 juillet 2026

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate